



Revue Internationale de Politique Comparée

Secrétariat général

Appel à contributions

La fin de la façade démocratique ? Nouvelles dynamiques de légitimation autoritaire dans un ordre international en mutation

Depuis les années 1990, dans le sillage de la troisième vague de démocratisation, de nombreux régimes autoritaires à travers le monde ont adopté des institutions démocratiques de façade : élections multipartites, constitutions révisées, parlements pluralistes¹. Ces mécanismes, largement inspirés du modèle démocratique libéral, ont souvent été instrumentalisés pour assurer une légitimation externe, notamment vis-à-vis des bailleurs internationaux, des partenaires bilatéraux et des organisations régionales. Dans cette configuration, les régimes dits « autoritaires compétitifs » (Levitsky et Way, 2010) ont cherché à ménager les apparences du pluralisme, tout en consolidant leur emprise sur les appareils d'État. D'aucuns ont ainsi pu parler d'un brouillage de la frontière entre les modes de légitimation des régimes autoritaires et ceux des régimes démocratiques (Bonard, Dakowska et Gobille, 2021).

Cependant, la crise économique et financière mondiale de 2008 semble avoir plongé ce modèle dans une crise profonde. Alors que l'ordre démocratique international est fragilisé par une série de reculs démocratiques, de conflits armés et de rivalités géopolitiques croissantes, de nombreux régimes autoritaires apparaissent moins enclins à simuler l'adhésion aux normes démocratiques. Au contraire, on observe un désengagement progressif de la façade démocratique, associé à la promotion de nouvelles formes de légitimation. Dans des régions aussi différentes que l'Europe (Hongrie, Russie, Turquie), l'Asie (Chine), le Moyen-Orient (Iran) ou l'Amérique du Sud (Nicaragua, Venezuela), les autorités revendiquent ouvertement des logiques alternatives de légitimation : souveraineté nationale, ethno-nationalisme, sécurité, efficacité des politiques publiques, volonté populaire directe, voire rejet explicite du modèle démocratique. Dans des cas plus spécifiques de transitions militaires récentes (Mali, Burkina Faso, Niger), les nouvelles autorités militaro-civiles s'émancipent des injonctions régionales ou internationales, rompant ainsi avec les cycles antérieurs de transition démocratique². Cette position de rupture leur permet de refuser les exigences de retour rapide au modèle constitutionnel et de dénoncer les accords de coopération militaire passés avec les puissances occidentales, tout en mettant en place de

¹ Johannes Gerschewski (2013) The three pillars of stability: legitimation, repression, and co-optation in autocratic regimes, *Democratization*, 20:1, 13-38.; THOMAS PEPINSKY, *British Journal of Political Science*, JULY 2014, Vol. 44, No. 3 (JULY 2014), pp. 631-653 ; Elina Sinkkonen (2021) Dynamic dictators: improving the research agenda on autocratization and authoritarian resilience, *Democratization*, 28:6, 1172-1190 ; Hsu Yumin Wang and Eddy S. F. Yeung, University of Oxford and Texas A&M University, Mimicking Democracy: The Legitimizing Role of Redistributionist Propaganda in Autocracies, *The Journal of Politics*, 2025.

² Augustin Loada, « La souveraineté de l'État sahélien à l'épreuve du défi sécuritaire : cas du Burkina Faso », *Afrique contemporaine* 278 : 2024, 209-226.

nouveaux dispositifs institutionnels visant à produire une forme de légalité autoritaire³. La variété géographique de la résurgence autoritaire sur tous les continents révèle une reconfiguration des modes de légitimation dans un contexte où la démocratie représentative perd de son hégémonie symbolique.

Ce numéro spécial propose d'explorer les évolutions contemporaines de la légitimation autoritaire par des comparaisons entre différents pays ou bien par des études diachroniques pour comprendre comment les régimes autoritaires se redéfinissent aujourd'hui. Cette approche contribue à deux champs de recherche de la science politique. En premier lieu, elle s'inscrit dans le renouveau des études de politique comparée qui s'intéresse aux régimes autoritaires dans leur dynamique propre et non plus comme un contrepoint aux travaux sur la démocratie⁴. En second lieu, elle participe également aux débats du sous-champ des relations internationales en partant de deux constats : d'une part, l'équilibre international structuré par les institutions de Bretton Woods s'est fragmenté au XXI^{ème} siècle, laissant place à de nouveaux rapports de force interétatiques; d'autre part, ces nouvelles pressions internationales ont façonné l'évolution contemporaine des régimes politiques et la tendance à la consolidation de l'autoritarisme, et participent des nouvelles logiques de légitimation qui font l'objet de ce numéro spécial.

Nous accueillons des contributions empiriques, théoriques ou méthodologiques portant, entre autres, sur les thématiques suivantes :

- L'évolution des régimes autoritaires compétitifs et la remise en cause des instruments classiques de légitimation démocratique ;
- La construction de nouvelles formes de légalité autoritaire : assemblées nominales, assises nationales, jurisprudence constitutionnelle instrumentalisée, référendums stratégiques, etc. ;
- Les nouvelles narrations de légitimité (récits nationaux, ordre et sécurité, lutte contre le néocolonialisme, etc.) dans les discours politiques ;
- Les transformations du rôle des institutions régionales et internationales face à ces recompositions ;
- L'économie politique de nouveaux autoritaires face à l'amenuisement de l'aide internationale et la rupture des anciens accords de coopération ;
- La politique étrangère comme instrument de construction des nouveaux autoritarismes ;
- Les dynamiques de résilience ou d'adaptation des normes démocratiques face à cette évolution ;

³ Abdoul Karim Saidou, « Legitimising regimes and legalising self-defence groups : the case of Burkina Faso's VDPs », *The Journal of Modern African Studies* 62, 2024, 269-289

⁴ Geddes, Barbara; Wright, Joseph; Frantz, Erica (2018). *How Dictatorships Work: Power, Personalization, and Collapse*. Cambridge University Press

- Les réponses des sociétés civiles, des médias ou des oppositions face à la fermeture politique et à la redéfinition des cadres de légitimité.

Date limite de soumission : le 03 novembre 2025

Les propositions de contributions sont à envoyer à : redaction-ripc@uclouvain.be

Les consignes aux auteurices sont consultables ici :

<https://shs.cairn.info/revue-internationale-de-politique-comparee?lang=fr&tab=a-propos#consignes-auteurs>

L'attention des auteurices est attirée sur le fait que le strict respect de ces consignes conditionne la recevabilité des propositions.